

NE VIVEZ PAS D'INCERTITUDE FACE AU RISQUE

De nos jours, le risque et l'incertitude semblent être les partenaires silencieux des investisseurs qui tentent de gérer leurs placements dans un contexte de volatilité des marchés. Certains investisseurs pensent que c'est comme naviguer sur une mer inconnue, sans savoir où se trouvent les hauts-fonds ou les dangers. Dans de nombreux cas, ce ne sont pas seulement les risques connus, mais les incertitudes que les investisseurs craignent le plus : ce qu'on ne connaît pas ne peut pas nous faire de mal.

LA DIFFÉRENCE ENTRE LE RISQUE ET L'INCERTITUDE

Pour la plupart des investisseurs, il y a peu de différence entre le risque et l'incertitude. Ces deux termes sont jugés être des synonymes, c'est-à-dire que le risque d'investissement est seulement une autre façon de dire que nous ne sommes pas certains de ce que nous réserve l'avenir à l'égard de nos placements. Mais ce n'est pas nécessairement le cas.

Les économistes et les analystes financiers ont ramené la différence essentielle au fait qu'une valeur mesurable ou une « probabilité de résultat » peuvent être attribuées à un risque, mais que l'incertitude est une forme unique de risque qui ne peut être calculée ni envisagée. Dans le secteur de l'assurance, on est toujours désireux de faire cette distinction lorsqu'on établit des primes, et les investisseurs devraient faire la même chose lorsqu'ils bâtissent et gèrent leur portefeuille.

Les risques peuvent être évalués en fonction de leur incidence d'investissement, et classés sur une échelle de faible à haute probabilité d'occurrence. L'incertitude n'a pas de probabilité d'occurrence mesurable et comporte habituellement des conséquences financières inconnues. Toute incertitude sérieuse à l'égard d'un investissement transforme presque inévitablement un investisseur en spéculateur. Les risques d'affaires et liés aux placements peuvent habituellement être évalués afin de prévoir leur incidence financière et la probabilité qu'ils se concrétisent. Les investisseurs peuvent ajuster le coût actuel et la valeur future d'un investissement en fonction du risque afin de trouver des placements qui s'inscrivent dans leur propre zone de confort, et où les risques et les avantages sont en équilibre.

APPRENEZ À CONNAÎTRE VOTRE PROPRE TOLÉRANCE AU RISQUE ET À L'INCERTITUDE

Les investisseurs doivent penser à leur propre tolérance au risque et à l'incertitude lorsqu'ils prennent des décisions d'investissement. Trop de réponses vagues à des questions au sujet des perspectives financières ou commerciales d'un investissement devraient prévenir les investisseurs que son avenir sera marqué par l'incertitude. Par contre, de bonnes réponses à des questions difficiles au sujet des perspectives d'un investissement peuvent aider un investisseur à quantifier les facteurs de risque qui auront une incidence sur la prise de décision en matière

d'investissement. Dans un contexte de volatilité des marchés, cette prise de conscience à l'égard du risque peut rendre le processus d'investissement plus facile en réduisant les surprises et les chocs en cours de route. Chaque investisseur a une tolérance au risque différente et, par conséquent, le niveau acceptable de risque ou d'incertitude variera d'une personne à l'autre. De la même manière, les facteurs de risque et d'incertitude qui ont une incidence sur les investissements varieront avec le temps et devront être réévalués en fonction des événements et circonstances futurs.

FAITES VOS DEVOIRS

La plupart du temps, les risques et les incertitudes liés à un investissement sont rendus publics dans les médias d'affaires et dans des documents publics qui lui sont propres. Les investisseurs doivent savoir où trouver les détails. Le rapport annuel de chaque société comporte une section, dans son rapport de gestion, consacrée aux facteurs de risques qui touchent la société. L'énoncé signé de l'auditeur mettra en garde les investisseurs à propos d'irrégularités et d'hypothèses comptables ayant une incidence sur les activités. D'autres renseignements à l'égard de l'endettement, des questions juridiques et de la rémunération des membres de la direction se retrouvent souvent dans les notes afférentes aux états financiers consolidés. Les nouvelles émissions de titres et les nouveaux fonds communs de placement et placements dans des titres à revenu fixe seront assortis d'un prospectus qui présente en détail les risques et les incertitudes rencontrés par leurs investisseurs. Enfin, les firmes de courtage et autres sociétés financières et en valeurs mobilières offrent des rapports d'analystes et des évaluations de placement pour la plupart des sociétés cotées en bourse, et fournissent souvent des renseignements complets sur les risques et les avantages auxquels peuvent s'attendre les investisseurs à l'avenir.

MÉFIEZ-VOUS DES TROP BELLES HISTOIRES

Malgré ce que vous pourriez lire, ce ne sont pas toutes les belles perspectives d'investissement qui se terminent bien. Les projections, les estimations et les prévisions – l'histoire – pourraient toutes nécessiter une confrontation avec la réalité par les investisseurs potentiels. Restez à l'affût des hypothèses, statistiques ou données sans fondement. Le rendement passé peut être un guide, mais jamais une garantie du succès futur. Soyez particulièrement vigilant à l'égard des prédictions reflétant un excès de confiance qui supposent des changements politiques, économiques ou d'affaires sur lesquels la direction n'a pas de contrôle.

AUTANT QUE POSSIBLE, VOS PLACEMENTS NE DOIVENT PAS VOUS EMPÊCHER DE DORMIR

Une évaluation appropriée du risque rend les investisseurs confiants pour ce qui est de leurs décisions d'investissement. Lorsque les incertitudes sont connues et que les facteurs de risque sont quantifiés, les avantages potentiels de l'investissement sont ajustés en fonction du risque et donc, plus réalistes. Déterminer un niveau acceptable de risque d'investissement peut être libérateur car les surprises et les nuits d'insomnie seront bien moins nombreuses.

FAITES DU RISQUE UNE PARTIE FONCTIONNELLE DU PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

N'hésitez pas à discuter des risques et des incertitudes liés aux investissements avec votre conseiller ou votre conseillère Raymond James qui a conscience que votre tolérance au risque évoluera avec le temps. Votre conseiller sera en mesure d'apporter les ajustements à vos stratégies et objectifs de placement en temps opportun. Risques et Incertitudes sont inévitables en matière d'investissement, mais lorsqu'ils sont connus à l'avance, ils peuvent être prévus, et les surprises désagréables peuvent être réduites au minimum.

Si vous ne faites pas déjà affaire avec un conseiller ou une conseillère Raymond James, nous vous invitons à communiquer avec l'un ou l'une d'eux dans votre région. Nous sommes convaincus que vous trouverez un professionnel qui pourra vous aider.

Cliquez [ici](#) pour trouver un conseiller ou une conseillère [près de chez vous.](#)

RAYMOND JAMES®

Membre : Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM), Fonds canadien de protection des épargnants. Ce bulletin a été préparé par Raymond James Ltée (RJL). Les renseignements proviennent de sources jugées être fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie. Ce bulletin est présenté à titre indicatif seulement. Puisque chaque situation est différente, les personnes doivent chercher à obtenir des conseils fondés sur leurs circonstances particulières. Il ne s'agit pas non plus d'une offre ou de sollicitation pour la vente ou l'achat de valeurs mobilières. Il ne peut être distribué que dans les juridictions où RJL est enregistrée. À l'occasion, il est possible que RJL, ses dirigeants, administrateurs et employés, ainsi que les membres de leurs familles, achètent des valeurs mobilières décrites dans ce bulletin. Les titres sont offerts par l'intermédiaire de Raymond James Ltée, membre du Fonds canadien de protection des épargnants. Les services de planification financière et d'assurance sont offerts par l'intermédiaire de Raymond James Financial Planning Ltd, qui n'est pas membre du Fonds canadien de protection des épargnants.